



Conditions générales de ventes de Sweily

Mis à jour le 03/10/2024

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") définissent les conditions contractuelles applicables aux prestations de services de création de site internet, maintenance de site internet, création de logo et création d'identité visuelle proposées par Sweily (ci-après le "Prestataire") à ses clients (ci-après le "Client").

ARTICLE 2 - PRESTATIONS

Le Prestataire propose au Client les prestations suivantes :

Création de site internet : Le Prestataire conçoit et réalise des sites internet sur mesure, en fonction des besoins du Client.

Maintenance de site internet : Le Prestataire assure la maintenance technique et la mise à jour du site internet du Client.

Création de logo : Le Prestataire conçoit et réalise un logo pour le Client, reflétant son identité visuelle.

Création d'identité visuelle : Le Prestataire conçoit et réalise une identité visuelle complète pour le Client, incluant logo, charte graphique, etc.

Les tarifs des prestations sont établis sur devis.

Les missions de l'Agence ne comprennent pas :

Sweily SAS

229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, France, Capital social : 10 000 €, 62.01Z,
SIRET : 981576549 R.C.S, numéro de TVA : FR70981576549

Les missions de promotion du Site et de son référencement, l'hébergement, l'enregistrement du nom de domaine, la sécurisation, la connectivité, l'étude de faisabilité et de rentabilité, etc.

L'Agence met en œuvre les moyens indiqués par les règles de l'art pour assumer ses obligations étant entendu qu'elle ne peut garantir le résultat et n'assume en conséquence qu'une obligation de moyen. Notamment, l'accès au Site et son inviolabilité contre des intrusions dépendent de circonstances et d'infrastructures que l'Agence ne maîtrise pas.

Le Client veillera à fournir tous les éléments et informations nécessaires ou utiles à la création du Site dans les meilleurs délais à compter de la date de signature du devis.

Il appartient au Client de fournir le contenu informationnel du site que celui-ci soit visible ou invisible lors de la consultation du Site par un internaute.

Le Client est seul responsable du contenu informationnel qu'il met en ligne ou demande de mettre en ligne. Il s'engage à se conformer à toutes les règles ou règlements qui pourraient empêcher, limiter ou réglementer la diffusion d'une information soit notamment à titre exemplatif : les codes de conduite et la netiquette, la protection de la vie privée et des droits intellectuels, etc. Soit de sa propre initiative, soit de l'initiative d'un tiers, l'Agence peut suspendre temporairement ou définitivement la mise en ligne ou l'accès de tout ou partie du site s'il a raisonnablement la conviction qu'une disposition légale ou réglementaire, ou une règle contractuelle a été violée. Le Client renonce à réclamer une quelconque indemnité en cas d'erreur d'appréciation sauf dol ou faute lourde.

La suspension du service conformément à la présente disposition ne suspend pas les obligations de paiement du Client.

Le Client collaborera avec l'Agence en vue d'assurer la bonne exécution du devis, notamment en y allouant les moyens et le personnel nécessaire, en désignant un chef de projet et en répondant promptement aux interrogations de l'Agence.

A défaut pour l'Agence de recevoir les documents et informations du Client dans les délais et formats prévus, l'Agence se réserve le droit d'informer le Client de ce que les délais et échéances convenus sont postposés à due concurrence.

ARTICLE 3 – DÉTAILS PRESTATION DE CRÉATION DE SITE INTERNET

1. Structure et nombres de pages

- Création de pages standards telles que l'Accueil, Services, À propos, et Contact.
- Ajout de pages supplémentaires ou spécifiques, comme une page d'événements ou une landing page pour une campagne, serait considéré comme un développement supplémentaire.
- Création de sections dynamiques nécessitant une gestion plus complexe (ex. : catalogue, portfolio interactif).

2. Design et personnalisation

- Des demandes de design entièrement sur mesure ou des modifications importantes après plusieurs itérations seront traitées comme des développements supplémentaires.
- Intégration de maquettes haute-fidélité ou la création de plusieurs maquettes alternatives pour des tests A/B.

3. Responsive design

- Adaptation du site pour une visualisation optimale sur mobiles, tablettes, et ordinateurs de bureau.
- Des demandes spécifiques comme un design mobile-first, ou un design spécifique pour tablette ou une résolution particulière, peuvent impliquer du développement supplémentaire.
- Optimisation des performances sur mobile, notamment pour des sites lourds ou avec des animations complexes.

4. Fonctionnalités intégrées

- Intégration d'un formulaire de contact simple, d'une galerie d'images, et des icônes des réseaux sociaux.
- Fonctionnalités avancées comme des formulaires multistep, des calculateurs de devis, ou l'intégration d'une API externe (CRM, paiement, etc.) seront prises en charge en supplément.

- Installation de modules pour des fonctionnalités comme l'intégration de chat en ligne ou d'outils d'analyse de comportement des utilisateurs (ex. : heatmaps).

5. Optimisation SEO

- Optimisation SEO de base comprenant les balises meta, la structure des titres, et l'optimisation des images pour le référencement.
- L'ajout d'une optimisation SEO avancée (audit complet, recherche de mots-clés, rédaction de contenu optimisé) sera considéré comme un développement supplémentaire.
- Optimisation locale pour améliorer le référencement sur les recherches géolocalisées et le SEO technique (schema.org, rich snippets).

6. Hébergement et configuration

- Aide pour la configuration d'un hébergement standard et l'installation d'un certificat SSL basique.
- Des besoins d'hébergement avancés (serveur dédié, hébergement cloud, CDN) ou la gestion de certificats SSL spécifiques (multi-domaines) peuvent nécessiter une intervention supplémentaire.
- Mise en place de sauvegardes automatiques et de solutions de sécurité avancées.

7. Multilingue

- Création d'un site dans une seule langue avec un contenu simple.
- Ajout de versions multilingues avec la gestion des traductions via un plugin comme WPML ou Polylang serait un développement supplémentaire.
- Gestion spécifique des contenus traduits et optimisation SEO par langue peuvent être envisagées en fonction des besoins.

8. Animations et interactions

- Animations basiques pour améliorer l'expérience utilisateur (survol de boutons, transitions douces entre pages).
- Des animations plus complexes, comme des effets parallaxes, storytelling interactif ou animations SVG, seront considérées comme des développements supplémentaires.

- Intégration d'interactions spécifiques pour certains éléments (ex. : menus déroulants dynamiques, effets au scroll).

9. Maintenance initiale

- Une maintenance de base post-lancement est incluse pour la correction de bugs mineurs et les ajustements nécessaires dans les premières semaines.
- Des modifications majeures après cette période, comme l'ajout de nouvelles fonctionnalités ou la refonte de sections du site, relèveront d'une prestation supplémentaire.
- Possibilité de souscrire à un contrat de maintenance continue pour des ajustements réguliers, des mises à jour, et la sécurisation du site sur le long terme.

10. Support et formation

- Un support technique basique pour résoudre les problèmes mineurs et répondre aux questions est prévu après la livraison du site.
- Si une formation est demandée pour permettre au client de gérer lui-même son site WordPress (ajout de pages, gestion de contenus), cela sera proposé comme un service supplémentaire.
- Le support en urgence ou en dehors des heures de bureau pourra être pris en charge dans le cadre d'un contrat spécifique.

11. Refonte et ajout après validation

- Le site inclura un nombre défini de révisions pour ajuster le design et les fonctionnalités avant validation finale.
- Toute demande de refonte majeure ou ajout significatif de nouvelles sections ou fonctionnalités après validation sera évaluée comme un développement supplémentaire.
- Des ajustements mineurs après la livraison seront couverts par la maintenance de base, mais des modifications substantielles pourront nécessiter une nouvelle phase de développement.

ARTICLE 4 – DÉTAILS DE LA MAINTENANCE

1. Mises à jours régulières

- **Mises à jour de WordPress** : Il est crucial de garder WordPress à jour pour bénéficier des dernières fonctionnalités, améliorer la sécurité, et corriger les bugs.

- **Mises à jour des plugins et thèmes** : Les extensions et thèmes nécessitent également des mises à jour régulières pour garantir la compatibilité et éviter des failles de sécurité potentielles.
2. Surveillance et sécurité
 - **Surveillance 24/7** : Monitorer en continu le site pour repérer toute tentative de piratage ou toute activité suspecte.
 - **Sauvegardes automatiques** : Effectuer des sauvegardes régulières, souvent quotidiennes, pour assurer la restauration du site en cas de problème.
 - **Protection contre les malwares** : Mise en place d'outils et de mesures pour protéger le site contre les virus, les malwares, et les attaques par force brute.
 - **Certificat SSL** : Gestion du certificat SSL pour garantir une connexion sécurisée.
 3. Optimisation et performances
 - **Optimisation du temps de chargement** : Vérifier la vitesse de chargement des pages et optimiser les ressources (images, scripts) pour améliorer l'expérience utilisateur et le SEO.
 - **Nettoyage de la base de données** : Supprimer les fichiers inutiles, les révisions de posts, les commentaires indésirables pour alléger la base de données et améliorer les performances.
 - **Optimisation des images** : Utiliser des outils de compression d'images pour améliorer le temps de chargement du site.
 4. Surveillance des erreurs
 - **Journal des erreurs** : Analyse des erreurs PHP et de serveur pour éviter des problèmes techniques ou des interruptions de service.
 - **Correction des liens brisés** : Vérification régulière des liens internes et externes pour s'assurer qu'aucun n'est cassé, ce qui pourrait nuire à l'expérience utilisateur et au référencement.
 5. Amélioration continue
 - **Tests de compatibilité** : S'assurer que le site fonctionne parfaitement après chaque mise à jour, en particulier si de nouveaux plugins ou fonctionnalités sont ajoutés.

- **Optimisation SEO** : Assurer que les pratiques SEO de base sont maintenues (balises meta, vitesse, structure du site) et ajuster si nécessaire.
6. Support technique
- **Assistance utilisateur** : Proposer une assistance technique rapide pour répondre aux questions ou résoudre les problèmes rencontrés par les utilisateurs du site.
 - **Résolution des bugs** : Réparation rapide de tout bug ou dysfonctionnement du site.
7. Rapports de maintenance
- **Rapports mensuels** : Envoi d'un rapport régulier détaillant les actions effectuées sur le site (mises à jour, sauvegardes, incidents, etc.) ainsi que des statistiques comme le trafic, les performances, et les points d'amélioration.

ARTICLE 5 – DÉTAILS DES DÉVELOPPEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

1. Ajout de nouvelles sections ou pages
- **Création de pages supplémentaires** : Par défaut, un site vitrine peut inclure un certain nombre de pages (ex. : Accueil, À propos, Contact, Services). Si le client souhaite ajouter des pages supplémentaires (ex. : Galerie, Témoignages, Événements), cela pourrait être facturé en supplément.
 - **Création d'une landing page** : Si le client souhaite une page d'atterrissage dédiée à une campagne spécifique (ex. : lancement de produit, événement), il s'agirait d'une demande additionnelle.
2. Personnalisation du design
- **Personnalisation avancée du thème** : Tout ajustement majeur du design initialement prévu, comme la modification de la structure des pages, le design personnalisé de certaines sections, ou l'ajout d'effets visuels spécifiques (parallaxe, animations), peut être considéré comme une demande de développement supplémentaire.
 - **Design responsive personnalisé** : Bien que le responsive design soit inclus, des ajustements spécifiques pour certaines résolutions ou

appareils (par exemple : un design mobile totalement différent) peuvent être facturés à part.

3. Fonctionnalités supplémentaires

- **Galerie ou portfolio avancé** : Si un client souhaite ajouter une galerie d'images dynamique avec des filtres, des effets, ou un portfolio interactif, cela va au-delà des fonctionnalités basiques et serait considéré comme un développement supplémentaire.
- **Formulaire de contact avancé** : Si le client souhaite un formulaire de contact avec des champs personnalisés, des options conditionnelles (affichage de certains champs selon les réponses), ou l'intégration à un CRM, cela serait une personnalisation supplémentaire.

4. Multilingue

- **Ajout de langues supplémentaires** : Si le site doit être traduit en plusieurs langues, même avec un plugin de traduction comme WPML, cela requiert du développement supplémentaire pour la configuration, la gestion des langues, et la validation des traductions.

5. Optimisation SEO spécifique

- **SEO local ou spécifique** : L'optimisation de base est souvent incluse dans les sites vitrines, mais des demandes telles que l'optimisation SEO pour des emplacements géographiques précis, l'ajout de balises schéma.org, ou des audits SEO sur mesure peuvent être encadrées comme des services en supplément.

6. Fonctionnalité interactive

- **Cartes interactives** : Si un client souhaite une carte interactive (par exemple : une carte Google personnalisée avec des points d'intérêt ou une carte locale dynamique), cela peut demander du développement supplémentaire.
- **Blog intégré** : Si le client veut intégrer un blog ou une section d'actualités avec une gestion de catégories et d'étiquettes, cela peut aussi nécessiter un développement spécifique.

7. Hébergement et sauvegarde avancée

- **Sauvegardes automatiques avancées** : Si le client souhaite des sauvegardes plus fréquentes ou plus spécifiques (comme des sauvegardes horaires ou stockage sur des plateformes tierces

comme Dropbox), c'est un développement qui sort du cadre de la maintenance standard.

- **Mise en place d'un système de staging** : Si le client souhaite un environnement de test (staging) pour pouvoir prévisualiser les changements avant la mise en ligne, cela pourrait être une demande supplémentaire.

8. Support et formation

- **Support technique étendu** : Si le client demande une disponibilité en dehors des horaires standard (par exemple : support 24/7) ou un délai de réponse rapide garanti, cela peut être facturé comme un service supplémentaire.
- **Formation WordPress personnalisée** : Proposer une formation approfondie à l'utilisation de WordPress (gestion du contenu, mise à jour des pages, utilisation des plugins) peut être considéré comme un ajout.

9. Intégration d'éléments tiers

- **Intégration d'outils marketing** : La mise en place d'outils tiers comme Google Analytics, Pixel Facebook, ou des outils de marketing par email (MailChimp, Sendinblue) peut être demandée en supplément.
- **Intégration d'un chatbot** : La mise en place d'un chatbot pour répondre aux questions des utilisateurs sur le site, même s'il s'agit d'un site vitrine, est un ajout qui demande un travail de développement supplémentaire.

10. Contenu dynamique

- **Ajout d'une section d'avis ou témoignages dynamiques** : Si le client souhaite que les avis clients ou témoignages puissent être ajoutés dynamiquement via le back-office, cela pourrait sortir du cadre initial d'un site vitrine basique.
- **Module de gestion d'actualités** : Mise en place d'un module de gestion de flux d'actualités ou de posts réguliers à afficher sur le site, comme une fonctionnalité de blog ou d'actualités.

ARTICLE 6 – DÉTAILS DES PRESTATIONS DE UI/UX DESIGN

1. Contenu dynamique

Sweily SAS

229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, France, Capital social : 10 000 €, 62.01Z,
SIRET : 981576549 R.C.S, numéro de TVA : FR70981576549

- **Inclus** : Étude basique des personas, définition des parcours utilisateurs pour les pages clés (page d'accueil, services, contact).
- **Développement supplémentaire** :
 - Réalisation d'une étude approfondie de l'audience (analyse des comportements utilisateurs, sondages, interviews d'utilisateurs).
 - Conduite de tests utilisateurs avant ou après la mise en ligne pour affiner le design en fonction des retours.

2. Wireframes et prototypes

- **Inclus** : Création de wireframes basse-fidélité pour les pages principales (accueil, services, contact) avec une navigation simple et des fonctionnalités basiques.
- **Développement supplémentaire** :
 - Création de wireframes haute-fidélité ou prototypes interactifs pour des sections spécifiques (ex. : landing pages spécifiques ou scénarios d'utilisateur complexes).
 - Révision répétée des wireframes au-delà de deux ou trois itérations prévues dans le cadre de l'offre initiale.

3. Design visuel

- **Inclus** : Création d'un design visuel complet pour les pages principales, avec intégration de l'identité visuelle du client (couleurs, polices, logo).
- **Développement supplémentaire** :
 - Création d'un style guide complet (charte graphique) incluant des détails poussés sur l'identité visuelle : ton, icônes, micro-interactions, etc.
 - Révision majeure du design après validation initiale (par exemple, changement complet de la palette de couleurs, restructuration du layout).
 - Création de plusieurs maquettes pour des tests A/B ou des versions alternatives du site.

4. Conception mobile (Responsive design)

- **Inclus** : Création d'un design responsive pour les appareils mobiles et tablettes pour les pages principales.
- **Développement supplémentaire** :

- Création d'un design mobile-first spécifique (avec des layouts optimisés pour une expérience mobile totalement différente).
- Optimisation de la performance mobile au-delà du design (notamment pour des fonctionnalités comme des animations ou des images complexes).

5. Animations et interactions

- **Inclus** : Animations simples (transitions de page, animations de boutons ou d'éléments survolés) pour améliorer l'expérience utilisateur de manière fluide et intuitive.
- **Développement supplémentaire** :
 - Création d'animations complexes ou personnalisées (par exemple : storytelling interactif, effets de parallaxe avancés, animations SVG).
 - Conception d'interactions spécifiques pour certains éléments clés (boutons avec états multiples, animations au scroll, micro-interactions spécifiques).

6. Accessibilité (UX inclusif)

- **Inclus** : Respect des bonnes pratiques en matière d'accessibilité de base (contraste des couleurs, structure des titres pour les lecteurs d'écran).
- **Développement supplémentaire** :
 - Audit complet et mise en conformité aux normes d'accessibilité spécifiques (WCAG 2.1), avec tests approfondis.
 - Création de solutions adaptées pour des publics spécifiques (par exemple : conception pour des utilisateurs souffrant de handicaps visuels, auditif ou moteurs).

7. Optimisation UX basée sur les données

- **Inclus** : Prise en compte des meilleures pratiques UX pour optimiser les parcours utilisateurs sur les pages standard.
- **Développement supplémentaire** :
 - Utilisation de données analytiques pour affiner les parcours utilisateurs (ex. : analyse des heatmaps, cartes de clics, taux de conversion) et ajuster l'expérience utilisateur de manière dynamique.

- Mise en place de tests A/B sur différentes versions de pages pour améliorer l'efficacité du design.

8. Support et itération

- **Inclus** : Un certain nombre de révisions pour le design initial (généralement 2 ou 3 révisions).
- **Développement supplémentaire** :
 - Révisions supplémentaires après la livraison finale ou demandes de modifications majeures (changement de layout ou refonte d'une page entière après validation).
 - Support continu pour ajuster le design après plusieurs mois en fonction des nouvelles tendances ou des changements d'objectifs du client.

9. Formation à l'utilisation des interfaces

- **Inclus** : Documentation basique sur l'utilisation des interfaces conçues.
- **Développement supplémentaire** :
 - Formation spécifique pour le client ou son équipe sur l'optimisation de l'expérience utilisateur et la gestion des interfaces créées.

ARTICLE 7 - COMMANDE

Toute commande de prestation fait l'objet d'un devis préalable accepté par écrit par le Client. Le devis détaille les prestations à réaliser, le prix, les délais de livraison et les conditions de paiement.

ARTICLE 8 - PAIEMENT

Les prestations sont réglées soit par abonnement avec prélèvement automatique, soit par paiement ponctuel par virement.

Conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce, en cas de retard de paiement, des pénalités seront appliquées. Tout montant non réglé à l'échéance sera majoré d'un intérêt annuel de 10 %. En vertu de l'article

L.441-10 alinéa 6 du Code de commerce, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera également due.

De plus, une clause pénale équivalente à 15 % du montant des factures impayées sera appliquée, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du Code civil. Le prestataire se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses prestations en cas de non-paiement des factures, y compris les intérêts et les pénalités.

ARTICLE 9 - DÉLAIS DE LIVRAISON

La création du Site devra être achevée au plus tard dans les 3 mois à compter de la signature du devis. Le Client constatera l'achèvement du Site par écrit. Le Client ne pourra pas opposer de refus quant à la constatation de l'achèvement du Site.

L'Agence veillera à respecter autant que possible ce calendrier, qui reste cependant indicatif. En cas de retard, le Client ne pourrait décider de mettre fin à la mission de l'Agence qu'à défaut pour celui-ci d'avoir pris, dans les 10 jours à dater de la réception d'un envoi recommandé du client l'invitant à ce faire, les mesures nécessaires à rattraper, autant que possible, le retard pris.

Sauf disposition contraire prévue par le calendrier ou les annexes :

- * Le Client dispose de 7 jours à dater de la réception de la version provisoire pour faire part à l'Agence de ses observations. Passé ce délai, la version provisoire remise sera considérée comme constitutive d'une version finale;
- * L'Agence dispose de 10 jours pour procéder aux éventuels amendements nécessités par les observations notifiées en temps utile par le Client sur la version provisoire;
- * Le Client dispose de 7 jours pour formuler de nouvelles observations. Passé ce délai, la version amendée est considérée comme constitutive d'une version finale;

* L'Agence dispose d'un ultime délai de 10 jours pour finaliser le Site.

Pour être valable, toute réclamation sur la version finale doit être adressée par écrit à l'Agence au plus tard dans les 45 jours qui suivent la remise de ladite version finale.

Passé ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le Client.

ARTICLE 10 - RESILIATION

Le contrat peut être résilié à tout moment par le Client par courrier recommandé avec accusé de réception. Le Prestataire pourra résilier le contrat en cas de non-paiement par le Client.

ARTICLE 11 - GARANTIE

L'Agence assure au client une jouissance paisible du site internet en le garantissant contre les revendications et actions relatives à la contrefaçon et à la concurrence déloyale.

L'Agence pourra être appelée en garantie en cas d'action de contrefaçon ou de concurrence déloyale à l'encontre du Client.

ARTICLE 12 - RESPONSABILITE

La responsabilité du Prestataire est limitée aux dommages directs subis par le Client du fait de l'exécution des prestations. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages indirects, tels que les pertes de chiffre d'affaires ou les dommages de clientèle.

ARTICLE 13 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

1. Contenu fourni par le Client : Tout texte, image, vidéo, document, ou autre matériel fourni par le Client pour intégration ou utilisation sur le site web demeure la propriété exclusive du Client. L'Agence n'acquiert aucun droit sur ces éléments, à l'exception du droit d'utiliser et d'afficher ces contenus dans le cadre de la réalisation et de la maintenance du site web conformément au devis.
2. Licence d'utilisation : En fournissant ce contenu, le Client accorde à l'Agence une licence non exclusive, gratuite, révocable, pour utiliser, reproduire, afficher et modifier ledit contenu, uniquement aux fins de réalisation et de maintenance du site web. Cette licence prend fin à la résiliation du service, sauf disposition contraire convenue par les deux parties.
3. Garantie : Le Client garantit qu'il possède tous les droits nécessaires sur le contenu fourni et que ce contenu ne viole aucun droit d'auteur, marque déposée, secret commercial ou autre droit de propriété intellectuelle de tierces parties. Le Client s'engage à indemniser et dégager l'Agence de toute responsabilité en cas de réclamation ou d'action en justice liée à la violation de ces droits.
4. Droits intellectuels sur le développement du Site internet :
 - 4.1 Développements spécifiques

A la fin de ces CGV et à condition du paiement intégral du prix convenu pour le rachat du Site par le Client ainsi qu'il est prévu à l'article 17 ci-après, celui-ci bénéficiera d'un droit non exclusif et non transmissible d'utiliser gratuitement, pour tous pays et sans limitation de durée, les logiciels et/ou fonctionnalités spécifiquement développés par l'Agence pour le Client, dans toute la mesure nécessaire au fonctionnement du Site et à sa consultation par les utilisateurs d'Internet, ainsi que pour les modifications ou adaptations ultérieures nécessaires que le Client pourrait vouloir y apporter ou y faire apporter, par le prestataire et/ou pour son compte par un tiers. A cette fin, l'Agence remettra au Client, si celui-ci en fait la demande, un exemplaire desdits logiciels et fonctionnalités spécifiques en format digital.

Le code, dont les droits restent la propriété de l'Agence, ne pourra cependant être cédé, vendu ou communiqué à un tiers par le Client à d'autres fins que pour les besoins d'adaptation ou d'amélioration du site pour le compte du Client.

4.2 Logiciels standard

Les présentes CGV ne pourront être interprétées comme conférant au client un droit de propriété quel qu'il soit sur les logiciels standards utilisés par l'Agence pour l'exécution du présent Contrat, ainsi que sur les logiciels disponibles sur le marché et nécessaires pour l'hébergement du site ou pour son bon fonctionnement, tels que moteurs de recherche, application de bases de données, etc., pour lesquels l'Agence bénéficie d'un droit d'utilisation du titulaire des droits. Si le Client décide ultérieurement de faire héberger le Site sur le serveur d'un tiers, le Client sera seul responsable de veiller à ce que ce tiers bénéficie du droit d'utiliser ces mêmes applications.

4.3 Autres créations réalisées par l'Agence

Les créations réalisées par l'Agence spécifiquement pour le Client en exécution des présentes CGV, autres que les logiciels visés ci-dessus, notamment la structure du Site, la création éventuelle de bases de données, la création du design, des pages html et des éléments graphiques du Site deviendront la propriété du Client dès le paiement de l'intégralité des montants dus à l'Agence.

ARTICLE 14 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes CGV sont régies par la loi française. Toute contestation ou litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes CGV sera, à défaut pour les parties d'avoir trouvé un accord amiable dans un délai de 20 jours maximum, de la compétence exclusive des tribunaux de Paris.

ARTICLE 15 - DISPOSITIONS GENERALES

11.1 Intégralité du contrat

Les présentes CGV représentent l'intégralité de l'accord entre les parties quant à son objet et remplace tous les autres accords et déclarations antérieures, oraux ou écrits, entre les parties et relatif au même objet.

11.2 Renonciation

Le fait pour une partie de ne pas exiger l'exécution d'une clause des CGV ou de ne pas exercer un droit qui lui est accordé ne sera pas considéré comme une renonciation à cette clause ou à ce droit, ni n'empêchera cette partie d'exercer ou d'exiger ultérieurement l'exécution de cette clause ou de ce droit.

11.3 Nullité partielle

La nullité ou inapplicabilité d'une ou plusieurs stipulations des présentes CGV n'affectera pas la validité des autres stipulations à moins qu'une telle nullité ou inapplicabilité n'affecte la substance même des CGV ou ne modifie profondément son économie. Les parties acceptent de remplacer toute disposition qui serait ainsi déclarée nulle ou inapplicable par une disposition valable qui sera la plus proche possible de l'intention des parties et des effets économiques de la disposition déclarée nulle ou inapplicable.

11.4 Négociation

Chacune des parties déclare, compte tenu de la période de négociation ayant précédé la conclusion des présentes CGV qui lui a permis de s'engager en toute connaissance de cause, renoncer expressément à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du code civil et du régime de l'imprévision qui est prévu, s'engageant à assumer ses obligations, même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion des CGV quand bien même leur

exécution s'avérerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

Cependant, si le changement de circonstances imprévisible lors de la conclusion des CGV était définitif où perdurait au-delà de 60 jours, les présentes CGV serait purement et simplement résolu 30 jours après l'envoi d'une mise en demeure déclarant l'intention d'appliquer la présente clause notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception

ARTICLE 16 - NOTIFICATIONS

Toute communication entre les parties, qui n'entraîne pas de modification par rapport aux obligations prévues par les présentes CGV, pourra se faire par voie électronique, les parties acceptant de considérer entre elles que les courriers et fichiers électroniques, s'ils sont stockés sur un support solide et inaltérable, font foi jusqu'à preuve du contraire.

Toutes autres notifications ou communications relatives aux CGV devront être effectuées par écrit et adressées au représentant légal de chaque partie à l'adresse mentionnée en tête du contrat, sauf convention contraire.

ARTICLE 17 - PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (RGPD)

Dans le cadre de leur relation instaurée par les présentes CGV les parties s'engagent mutuellement à respecter la réglementation en vigueur applicable aux traitements de données à caractère personnel et en particulier le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, ci-après le règlement général sur la protection des données ou RGPD et les lois nationales qui en découlent

Chacune des parties s'engage à mettre à disposition toutes les informations nécessaires pour apporter la preuve du respect de ses obligations.

Par données à caractère personnel dans la présente il est sous-entendu les données à caractère personnel faisant l'objet des présentes CGV et de son exécution y compris celle des employés de chacune des parties gérant les présentes CGV.

ARTICLE 18 – SÉCURITÉ

L'Agence s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires pour sécuriser le Site. Toutefois, l'Agence n'est pas responsable en cas d'attaques ou de failles de sécurité qui échappent à ses mesures préventives.

ARTICLE 19 – CONFIDENTIALITÉ ÉLARGIE

Les parties sont tenues à un devoir de confidentialité concernant les documents, les systèmes, les logiciels et savoir-faire émanant de l'autre cocontractant. La confidentialité prend effet pendant toute la durée du contrat et postérieurement à son expiration.

Toutefois, les informations ayant fait l'objet d'une autorisation écrite quant à leur révélation ne sont pas concernées par le devoir de confidentialité.

L'Agence pourra demander qu'à un endroit approprié du Site figure à l'écran la mention de sa qualité de réalisateur du Site, avec un lien hypertexte vers sa home page.

Le Client veillera à ce que cette mention et ce lien subsistent à l'endroit approprié, et ne soient pas occultés par d'autres textes ou éléments. L'Agence pourra également, dans un objectif publicitaire ou d'information des tiers, citer le nom du Client dans la liste des clients lui ayant confié la mission de réalisation de leur site Web et illustrer ses réalisations par la copie de quelques impressions d'écran du Site réalisé pour le Client sous réserve du respect des présentes règles de confidentialité.

ARTICLE 20 – FORCE MAJEURE

Pour pouvoir bénéficier des stipulations du présent article la partie souhaitant évoquer un cas de force majeure devra sous peine de forclusion le notifier à l'autre partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dès qu'elle aura connaissance de la survenance d'un tel événement et ce au plus tard dans un délai inférieur à 2 jours calendaires à compter de l'apparition dudit événement en justifiant du caractère extérieur irrésistible et imprévisible de l'événement la mettant selon elle dans l'impossibilité d'entreprendre ou de poursuivre l'exécution du contrat.

Pendant sa durée et dans la limite de ses effets la force majeure suspend pour les parties l'exécution des obligations réciproques concernées.

Corrélativement chacune des parties supporte la charge de tous les frais qui lui incombent et qui résulte de la survenance du cas de force majeure.

Dans tous les cas, la partie affectée par l'événement de force majeure devra faire tout ce qui est en son pouvoir afin d'éviter éliminer ou réduire les causes du retard et reprendre l'exécution de ses obligations dès que l'événement invoqué aura disparu.

En cas de persistance de l'événement au-delà de 10 jours à compter de la notification évoquée ci-dessus chacune des parties aura la faculté de résilier les présentes CGV de manière immédiate par le simple envoi d'une lettre rappelant l'événement de force majeure.

Dans tous les cas, les sommes versées ne seront pas remboursées. Elles resteront dues à l'Agence pour le travail concernant les prestations effectuées.

ARTICLE 21 – ACHAT DU SITE

1. **Achat du Site** : Le Client s'engage à acheter les droits de propriété intellectuelle du Site. Le transfert de ces droits ne sera effectif qu'une fois le paiement intégral du prix d'achat du Site effectué.
2. **Modalités de Calcul** :
 - Le prix d'achat du Site est déterminé en fonction du prix de base du

Site, déduit des mensualités d'abonnement déjà payées par le Client.

- Si le Client souhaite acquérir le Site avant la fin des 12 mois, il peut demander un rachat anticipé. Dans ce cas, il devra régler la totalité du prix d'achat restant dû, déduit des sommes déjà versées au titre de l'abonnement.

3. Transfert de Propriété :

- La propriété intellectuelle du Site sera transférée au Client une fois que le paiement intégral du prix d'achat aura été effectué, que ce soit à l'issue de la période de 12 mois ou lors d'un rachat anticipé.
- Tant que le paiement total n'a pas été réglé, la propriété intellectuelle du Site reste celle de l'Agence.

4. Possibilité de Rachat Anticipé :

- Le Client a la possibilité de demander un rachat anticipé du Site à tout moment avant la fin de la période de 12 mois. Le prix de rachat sera calculé en fonction du prix total du Site, déduit des mensualités déjà payées.

5. Conséquences de la Résiliation :

- En cas de résiliation avant le paiement intégral du prix d'achat, la propriété intellectuelle du site web restera celle de l'Agence. Le site sera désactivé pendant une période de 3 mois avant sa suppression définitive.
- En cas de non-respect des conditions de paiement, la somme restante due sera exigible par l'Agence.
- Les obligations qui, par leur nature, doivent survivre à la résiliation du présent contrat, survivront à la résiliation, notamment la confidentialité, la propriété intellectuelle, et les obligations financières en suspens.

ARTICLE 22 – SERVICES INCLUS ET ABONNEMENT APRÈS PAIEMENT INTÉGRAL

1. Services Inclus pendant la Période de Paiement :

- Durant la période des 12 mois de paiement du Site, la création, la maintenance, ainsi que les développements supplémentaires sont

compris dans le prix d'achat. Le Client bénéficie de ces services sans coût additionnel pendant toute la durée du paiement.

2. Abonnement après le Paiement Intégral :

- Une fois le paiement intégral du Site effectué et la propriété intellectuelle transférée au Client, la maintenance et les développements supplémentaires ne seront plus inclus dans le prix d'achat. Ces services feront alors l'objet d'un abonnement distinct, qui sera proposé au Client à des conditions préférentielles.

3. Modalités de l'Abonnement Post-Paiement :

- L'abonnement couvrira la maintenance régulière du Site ainsi que toute demande de développement supplémentaire. Le coût et les modalités de cet abonnement seront définis dans un avenant au contrat, proposé au Client avant la fin de la période des 12 mois.

ARTICLE 23 - RESPONSABILITÉS DU CLIENT

Le Client s'engage à payer le prix de la prestation réalisée par l'Agence.

Le Client s'oblige à transmettre à l'Agence toutes les informations et tous les documents nécessaires quant à la réalisation du Site dans les conditions stipulées aux articles 2 & 3 ci-dessus.

Le Directeur de Publication est désigné par la loi : Il s'agit du Client en sa qualité de représentant légal de la personne morale ou l'individu lui-même si le site est créé à la demande d'une personne physique.

Responsabilité : Le Directeur de Publication est responsable pénalement de tout ce qui est publié au sein du Site. Il répond de toutes les infractions de presse. Cette responsabilité est incontournable.

Le Client, en sa qualité de Directeur de Publication est responsable des obligations légales liées à l'édition d'un site internet.